

Lieu : Centre socioculturel Charles Lemaitre - Heure : De 18h30 à 21h15

**Présent-es**

Mme Françoise FOUBERT, *adjointe à la Démocratie Participative* ; Mr Regis PICOT *adjoint au personnel, à la formation et aux grands événements* ; Mr Eric DUMONT *adjoint chargé des travaux, de l'amélioration du cadre de vie, des foires et marchés*. M. Léopold DEHAYE, *chargé de projets à la Direction des sports, de la vie associative et de la démocratie locale de Vire Normandie* ; Mr Patrick GRESEL *Directeur des services techniques à Vire Normandie*.

**Conseller.es présent.es**

M. Serge LEVEQUE, M. Daniel ONFRAY, M. Jean-Claude ROUSSEL, M. Sébastien NICAISE, Mme Nathalie Charlie CHAUVOT, Mme LANOE Annie, M. Gérard GOHIN, M. Claude POUPION, Mme Jacqueline POUPION, M. Jacques CHANU, M. François MORIN, Mme Viviane BRIENS, M. Pierre PAKULA, Mme Martine MARIE, M. Martial MARIE, Mme Catherine MULOT, Mme Marylène SEGUIN, Mme Magalie LEMARECHAL, M. Jean-Yves GANNE, M. Thierry MAUDET, M. Jean-Claude BESNIER, Mme Mauricette BESNIER, M. Michel SIMON, Mme Sylvie LABADIE, Mme Brigitte VINCENT, M. Jean-Pierre VINCENT, M. Michel LIOT, Mme Isabelle BUCHET, Mme Odile DAIREAUX, M. Lucien MURIE, M. Gilbert LEBEURIER, M. ou Mme TROUCHARD, Mme Nathalie VAUTIER, M. Francis VAUTIER, M. Christian HARD, M. Patrice TOUTAIN, Mme Joëlle TOUTAIN, M. Dominique LEMESLE, M. Serge CORDON, Mme Marion HELLOUIN, Mme Jacqueline LEMERCIER, M. Abel GAZENGEL, Mme Paulette GAZENGEL, Mme Dominique POREE, M. Roger PERDRIEL.

**Excusés**

M. Marc ANDREU-SABATER, Maire de Vire Normandie.

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Réponses aux questions des habitants du quartier Centre-ville. Permanences de Mme Françoise Foubert au bâtiment Henry Lesage.
2	Présentation de la réforme de l'adressage.
3	Informations diverses quartier Sud

## Introduction

Madame Françoise FOUBERT Adjointe chargée à la Démocratie Participative souhaite la bienvenue aux conseillers.es de quartier et les remercie d'être présents ce soir à la réunion.

Elle propose l'ordre du jour :

- Réponses aux demandes du conseil de quartier.
- Discussion avec les conseillers autour du projet de quartier
- Présentation de l'adressage.
- Dates des permanences du service Démocratie Participative bâtiment Henry Lesage.

### 1. Réponses aux demandes du conseil de quartier du centre-ville :

#### - Développer une communication efficace pour les conseils de quartier

✉ Identifier clairement la démocratie participative et les réunions de quartier avec une adresse mail et un numéro de téléphone sur tous les documents utilisés. Outil pour développer et favoriser les échanges entre les habitants et le service. Le service des sports et associations dédié à la démocratie participative se charge de l'identification en mettant une adresse mail à disposition des usagers :

✉ **Mail : [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr)**

✉ Mme Foubert informe les habitants du quartier qu'elle tiendra régulièrement des permanences au service démocratie participative, situé 14 rue Chênedollé bâtiment Henry Lesage, (près de la médiathèque) afin de répondre aux interrogations des habitants du quartier et les rencontrer. Se présenter sans rendez-vous.

✉ Les référents de quartiers demandent à pouvoir consulter les 6 cartes de quartiers. Il est parfois difficile de se repérer par secteur et repérer certaines rues, axes ou sites.

Les cartes sectorisées seront disponibles sur le site de la ville à partir de Mai 2023 [www.virenormandie.fr](http://www.virenormandie.fr) et possibilité de les demander sur le mail [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr)

#### - Dates et horaires des permanences tous les 4èmes lundis du mois à partir de février 2023 entre 16h à 18h :

- Lundi 27 mars 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 24 avril 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 22 mai 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage
- Lundi 26 juin 2023 de 16h à 18h bâtiment Henry Lesage

## -Entretien des rues, des trottoirs et passages de la balayeuse

- Certaines rues comme P Corneille, Orée st clair, sont peu ou mal entretenues. Pourquoi ?
- L'effondrement de la chaussée 58 rue beau regard, trottoir non revêtu rue St Clair devant le terrain vague face au garage Alain,
- Les assistantes maternelles souhaitent des aménagements ou des restaurations de chaussée en toute sécurité pour les enfants en garde. Ces demandes correspondent aussi aux besoins des personnes à mobilité réduite PMR.
  - Rue st Clair, début rue C Lemaître et intersection rue de la Delotière le trottoir est repris depuis la construction du nouveau pavillon en 2022,
  - Route de Gathemo plusieurs endroits des trottoirs sont problématiques. Cette portion est commune avec Saint-Germain-de-Tallevende. Cela rentre dans le cadre des états spéciaux entre les communes déléguées.
  - Rue B D Aurevilly, suite à la destruction des immeubles, des trottoirs sont abimés et des trous rendent dangereux le passage des piétons, poussettes et PMR.
  - La sente Le Corbusier pourrait être mieux carrossée, la stabilisation de cette zone pourrait passer en zone naturelle avec une autorisation d'aménagement.



**Les dossiers seront présentés aux instances techniques et administratives compétentes**

## Aménagement des espaces et sécurité

- Des parcours de promenades sont aménagés vers la Monderie et la Benardière jusqu'au parc de jeux. Les assistantes maternelles apprécient ces circuits.
- Le parc et le terrain de boules sont appréciés par les utilisateurs. Cependant les incivilités persistent : poubelles débordantes, mégots au sol  **Un conseiller propose d'informer et sensibiliser les contre venants en posant des supports humoristiques.**
- La signalétique WC au parc de jeux est inexistant.  **Services techniques ; Poser un panneau**
- Le barbecue du parc a été restauré. Cependant il a subi de nouveau, des actes de vandalisme et se trouve détruit à nouveau. Certains conseillers demandent à le refaire avec des briques réfractaires. Cela pourrait aussi être une réalisation de quartier par les habitants. Quelles sont les possibilités réglementaires ? Madame Virginie Le sourd, directrice générale adjointe à Vire Normandie, précise que cette réalisation par les habitants est possible en respectant les normes de sécurité obligatoires. Les volontaires doivent se rapprocher de la mairie ou du service de la démocratie participative : [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr)
- Il est souhaitable d'installer des bancs pour les promenades rue Lecorbusier. Cette demande est reprise par plusieurs conseils de quartiers à Vire, dont principalement le quartier de la gare pour le parc de l'Europe.

 **Services de mairie pour équiper les espaces de repos et de promenade avec des bancs et des tables de pique-nique**

Écoulement des eaux

- Rue de la Redetière, il y a récurrence avec le tout à l'égout bouché régulièrement
- Route de Gathemo le schéma directeur des eaux pluviales est attendu en septembre 2023. Ce schéma départemental permettrait d'inverser le sens des écoulements des eaux en fonction de l'absorption

 **User du pouvoir du conseil départemental**

Sécurité, circulation, stationnement et pistes cyclables

Plusieurs points sont dangereux.

- Un panneau stop est demandé au bout de la rue de la Delotière ainsi que le marquage au sol d'une bande jaune. Un panneau stop est positionné rue P Corneille, l'objectif est de faire baisser la vitesse à cet endroit.
- Rue E Chesnel, le parking de véhicules devant les garages privés est abusif, dangereux et très fréquent.
- Eric Dumont souligne la spécificité de cette route. L'utilisation de la rue St Clair à vélo est risquée. Au milieu de la voie, l'installation des îlots de ralentissement rendent la circulation voitures, camions et vélos extrêmement dangereuse. Ces aménagements ont été réalisés avant 2014, avant les projets de développement du vélo que nous observons depuis les nouvelles orientations réglementaires à ce sujet. La rue St Clair est une route départementale, les aménagements dépendent du département et non pas de la commune. La piste cyclable en cours de construction ne répondra pas à ce problème. Faut-il installer des ralentisseurs ? Comment diminuer la vitesse ?
- Les pistes cyclables sont protégées ou partagées. Quand elles sont partagées, la vitesse est limitée à 30 km/h, c'est le cas rue de la Redetière et rue Le Corbusier. A noter que les voies à sens unique, limitées à 20 et 30 sont accessibles dans les deux sens pour les vélos sauf information spécifique (**art. R110 du code de la route**)

 **Les dossiers seront présentés aux instances techniques et administratives**

 **Les parkings abusifs, les vitesses excessives des conducteurs à ces endroits relèvent des contrôles de gendarmerie. Il est souhaitable qu'ils soient renforcés**

Aménagement et réhabilitation des espaces urbains et végétalisés

- Au petit Versailles, les six pommiers viennent d'être taillés. Les riverains apprécient cet entretien qui tardait à être effectué
- Rue de la Delotière : envisager la taille des arbres et des haies
- Monsieur Gresel présente l'orientation écologique des usages et pratiques dans le service des espaces verts. L'entretien des gazons est une gestion différentielle des espaces. C'est une politique inversée nationale, elle doit être vertueuse. L'utilisation des jachères fleuries. Ce sont des corridors naturels pour les abeilles, la diminution

des déchets, la méthanisation où sont transformés 80% des gazons. La production des déchets coûte très cher à la collectivité. Les évolutions dans les pratiques pour notre ville se développent, les « ombrières » apparaissent, en effet les arbres diminuent la pollution atmosphérique (6000 arbres vont être plantés à Vire Normandie d'ici 3 ans). L'eau doit s'infiltrer dans les sols pour renforcer le renouvellement des nappes phréatiques.

### Rôle des maires délégués et services proposés par Vire Normandie

➤ Le rôle de maire délégué est mal connu de la population, surtout depuis la création de la nouvelle collectivité de Vire Normandie. Regis Picot décrit leurs missions et surtout insiste sur la proximité qu'ils/elles ont dans chacune des communes déléguées. C'est aussi l'excellence de la connaissance du terrain et la proximité avec les habitants. Les dossiers sont suivis en toute connaissance de causes, les enjeux sont pesés et adaptés dans chaque commune déléguée. Les maires délégués sont des adjoints à la mairie de Vire Normandie

➤ Une référente demande s'il est possible de bénéficier d'une mutuelle communale. Cette disposition est mise en œuvre sur la commune de Valdalière. Cette disposition est privée et issue d'une démarche commerciale d'assureurs. Le CCAS de Vire Normandie avait travaillé sur cette question en 2017, mais cette proposition n'avait pas été retenue pour des raisons juridiques et budgétaires.



F Foubert va contacter S Asselin à Valdalière pour connaître leur démarche communale

### Gestion des déchets

➤ Quel est le projet pour la gestion des déchets ? Cette question inquiète les participants qui mettent en avant les difficultés et les inquiétudes qu'ils rencontrent. Un point particulier est soulevé en ce qui concerne la gestion des volumes en fonction de l'évolution des familles. La famille s'agrandit (augmentation du volume avec les couches,) ou le contraire, la famille diminue, (départ d'un jeune, ou décès d'un habitant). Comment seront recalculés les coûts de la redevance incitative ?

D'autre part, des questions autour des fréquences des tournées, de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, de la situation des bacs de réception, ou de la mutualisation des bacs de compostage...



Les réponses à ces questions seront apportées au cours des réunions d'information mises en place par l'interco qui se dérouleront dès que le projet sera activé. D'autre part, les participants souhaitent donner leur avis et comprendre le système de fonctionnement avant la clôture du dossier. Voir si l'interco de l'IVN peut donner quelques éléments de réponses.

## 2. Présentation de la réforme de l'adressage :

Au cours de la réunion publique du 22 décembre 2022 à la mairie de Vire, une présentation a été faite pour expliquer et décrypter la nécessité de revoir l'organisation de l'adressage sur Vire Normandie. Ce changement s'appuie sur la nécessité de respecter la nouvelle réglementation et l'organisation de la commune nouvelle. Pourquoi modifier l'adressage ?

A noter 6 domaines Impactés par la simplification des adresses :

- La sécurité et les moyens de secours :

- Recherches précises des lieux, identification des zones d'intervention.

- L'utilisation du GPS :

- Le GPS ne prévoit qu'une seule ligne pour rechercher la commune, à terme tous les GPS ne seront plus en mesure de rechercher les communes déléguées.

- Absence d'arrêtés ou de délibérations :

- Plusieurs rues ont été créées sans avoir été précédées d'un arrêté ou d'une délibération. Il est difficile de délivrer des attestations aux habitants. De plus, des rues ne sont parfois pas rentrées dans le logiciel élection base de civil enfance pour les inscriptions.

- Fibre optique :

- Seules les adresses disposant d'un numéro et d'un nom de voie pourront être raccordées au très haut débit.

- Elections.

- Pour éviter toutes les erreurs d'affiliation de bureau de vote en fonction du découpage, toutes les adresses sont entrées dans un logiciel métier élection.

- Marketing territorial :

- Pour accentuer l'image de la collectivité, au sein d'une charte graphique de dénomination de voie. Le quartier du Sud verra quelques changements de noms et de numéros de rues. Seules les voies seront modifiées s'il y a un conflit avec un doublon ou une fusion. Les habitants sont sollicités pour participer aux décisions à prendre en ce sens.
- Pour rappel, les communes nouvelles ont choisi une thématique pour la nouvelle nomination. Vire propose de valoriser des femmes et des hommes qui ont contribué au développement, à la culture, à l'histoire de la ville. Une valorisation des femmes est recherchée.
- Une conseillère numérique sera associée à l'accompagnement des usagers pour toutes les démarches. Les changements obligatoires (certificat d'immatriculation, modification d'adresse aux organismes CPAM, CAF, électricité, gaz, etc...). De plus, la ville fournira aux habitants un guide de nouvelles pratiques et de suivi des démarches à faire.



Demande de participation à l'adressage des habitants du secteur Sud

- Les participants à la réunion de quartier sont invités à consulter la liste des noms de rues qui vont bouger afin de discuter et partager ce projet avec les voisins et riverains de ces rues. Certains noms de rues vont changer. Pour les lieux dits, des précisions comme rue, chemin, etc... seront annexés. La priorité des choix revient aux habitants. Certains habitants du quartier de Tivoli se sont déjà engagés dans cette démarche et contribuent ensemble à une réflexion pour la nouvelle nomination de la rue.

- Le thème choisi par les élus de Vire Normandie est : Des hommes et des femmes illustres à Vire. Il est souhaitable d'avoir des propositions négociées pour la prochaine réunion du 24 mai. D'ici là, Françoise Foubert propose des temps de rencontres, lundi 27 Mars, lundi 24 Avril de 16h à 18h au bâtiment Lesage, rue Chênedollé.
- Liste des changements des noms de rues pour les raisons de mises en conformité et règlementaires. Ruelle de la Besnardière, Impasse ou rue Tivoli, impasse du petit Versailles, rue du Beau regard, le moulin neuf.

### 3. Informations diverses

- Le service Démocratie participative a demandé au service informatique de la collectivité la création d'une adresse mail à destination des usagers :

 [conseilsdequartier@virenormandie.fr](mailto:conseilsdequartier@virenormandie.fr)

.....

La prochaine réunion de conseil de quartier est programmée :

Le mercredi 24 Mai 2023 à 18h30

Centre social Charles Lemaître

(Ce compte-rendu vaut Invitation au prochain conseil de quartier)

Contactez vos voisins.

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	09/03/2023	Sud	Entretien des rues	Rue Pierre Corneille + Résidence l'Orée St Clair	Pourquoi certaines rues sont peu ou mal entretenues ?	Cadre de vie
2	09/03/2023	Sud	Effondrement chaussée	58 rue Beauregard		Cadre de vie
3	09/03/2023	Sud	Trottoir non revêtu	Rue St Clair, devant le terrain vague face au garage Alain		Cadre de vie
4	09/03/2023	Sud	Trottoirs problématiques	Route de Gathemo	Plusieurs portions de trottoirs sont problématiques	Cadre de vie
5	09/03/2023	Sud	Trottoirs dangereux	Rue Barbey d'Aurevilly	Suite à la destruction des immeubles, les trottoirs sont abimés et rendent dangereux le passage des piétons, poussettes et PMR	Cadre de vie
6	09/03/2023	Sud	Accessibilité	Sente Le Corbusier	Volonté d'aménagement, de carrossage pour une meilleure accessibilité	Transports et déplacements urbains
7	09/03/2023	Sud	Signalétique WC	Centre socio-culturel	Demande d'une meilleure signalétique d'accès, notamment depuis la rue	Cadre de vie
8	09/03/2023	Sud	Barbecue	Centre socio-culturel	Barbecue de nouveau dégradé après réparation. Demande qu'il soit refait en brique réfractaire. Possibilité de réalisation par les habitants du quartier ?	Cadre de vie
9	09/03/2023	Sud	Installation de banc	Rue le Corbusier + parc de l'Europe	Demande d'installation de banc pour les promenades	Cadre de vie
10	09/03/2023	Sud	Tout à l'égout	Rue de la Redetière	Tout à l'égout bouché régulièrement	Cadre de vie
11	09/03/2023	Sud	Schéma directeur des eaux pluviales	Route de Gathemo	Ce schéma départemental prévu en septembre 2023 et devrait permettre d'inverser le sens des écoulements des eaux en fonction de l'absorption	Cadre de vie
12	09/03/2023	Sud	Installation d'un « STOP » + marquage au sol	Au bout de la rue de la Delotière	Un panneau stop est positionné rue P. Corneille pour diminuer la vitesse. Demande d'installation d'un « STOP » ainsi que bande jaune.	Sécurité routière

13	09/03/2023	Sud	Stationnement interdit	Rue Emile Chesnel	Stationnement de véhicules devant leur garage privé est abusif et régulier	Sécurité routière
14	09/03/2023	Sud	Sécurité pour les vélo	Rue St Clair	L'utilisation de cette rue en vélo est risquée. Installation des ilots de ralentissement rendent la circulation dangereuse. Comment diminuer la vitesse ?	Sécurité routière
15	09/03/2023	Sud	Entretien arbres et haies	Rue de la Delotiere	A envisager	Cadre de vie
16	09/03/2023	Sud	Mutuelle communale	Vire Normandie	Cette démarche est mise en place à Valdallière et est souhaitée par les habitants	Autres